

de la vessie, tous les réservoirs se vident mal, incomplètement, et le médecin doit tenir compte de la sénilité comme facteur étiologique.

B. — CAUSES D'ORDRE PATHOLOGIQUE

Les causes pathologiques sont générales ou locales, organiques ou humorales, etc.

Avant tout il faut bien savoir qu'il y a une constipation *héréditaire* ou *diathésique*, qui se voit surtout dans certaines familles arthritiques. Dans certaines familles on est constipé de père en fils, sans que la constipation puisse s'expliquer par une lésion organique de l'appareil digestif ou même par une habitude hygiénique défectueuse. La constipation caractérise le tempérament de ces familles. Souvent on trouve chez les ascendants la goutte, le diabète, l'obésité, la migraine, ou quelque autre manifestation de la diathèse neuro-arthritique.

La constipation est très fréquente chez les personnes nerveuses des deux sexes et de tout âge; chez les hystériques, épileptiques, aliénés, elle présente parfois une durée insolite et une opiniâtreté extrême. Elle est habituelle chez les chlorotiques, les anémiques, les sujets convalescents de maladies graves, les neurasthéniques.

Chez quelques enfants, la constipation peut tenir à une malformation, à un vice de développement de l'intestin; je ne parle pas seulement de l'imperforation anale, du rétrécissement du rectum, mais encore de l'allongement excessif du gros intestin, des flexuosités anormales de l'S iliaque (Jacobi, Huber), de la dilatation congénitale du côlon (Hirschsprung, Mya). Certains de ces enfants sont constipés dès la naissance, ils ne rendent pas leur méconium ou ne le rendent qu'avec peine, tardivement, incomplètement. Puis ils restent constipés, leur ventre se ballonne, ils vomissent, on est obligé de les exonérer mécaniquement, etc.

Parmi les causes générales capables de provoquer la constipation, il faut citer les fièvres, les maladies cérébro-spinales,

la méningite, les lésions du cerveau et de la moelle et toutes les maladies qui, par leur action sur le système nerveux, paralysent l'intestin, arrêtent ses sécrétions ainsi que celles des glandes annexes (foie, etc.), dessèchent les matières, entravent l'alimentation, la digestion, l'assimilation.

Les *intoxications* par l'opium, par le plomb, se traduisent par une constipation opiniâtre. De même l'abus des purgatifs qui, après une période d'hypersécrétion intestinale, semblent tarir la muqueuse ou épuiser la contractilité des parois.

Parmi les *maladies de l'appareil digestif et de ses annexes*, il faut citer la dysenterie, l'appendicite, la dyspepsie atonique (dilatation de l'estomac), les hémorroïdes, les fissures anales, les polypes du rectum, l'invagination intestinale, le cancer, les rétrécissements syphilitiques ou autres de l'intestin, le cancer du pyllore.

A ces causes pariétales, il faut ajouter les *corps étrangers de l'intestin*: lombrics, calculs biliaires, entérolithes et sable intestinal, entérite muco-membraneuse, etc. Enfin toutes les lésions des organes abdominaux, toutes les tumeurs du bassin, les corps fibreux de l'utérus, la grossesse, les kystes de l'ovaire, l'hypertrophie de la prostate, les calculs vésicaux, etc., peuvent entraîner la constipation et parfois même l'obstruction intestinale par le mécanisme de la compression.

Parmi toutes ces causes, les unes agissent en anesthésiant la muqueuse et supprimant le besoin de la défécation, les autres en paralysant la musculature de l'intestin, les autres en faisant contracter spasmodiquement les sphincters, les autres en amenant le durcissement et l'accumulation des matières, les autres, enfin, en mettant un obstacle plus ou moins invincible au cours de ces matières.

III

Traitement.

Le traitement doit s'inspirer avant tout des causes que nous venons de passer en revue et qu'il faut toujours avoir

bien soin de rechercher. Mais dans le choix des moyens à employer, il faut avoir égard à l'âge des sujets. Nous étudierons le traitement de la constipation chez les nourrissons, dans la seconde enfance, chez les adultes.

A. — TRAITEMENT DE LA CONSTIPATION
CHEZ LES NOURRISSONS

Chez les enfants du premier âge, avant d'avoir recours aux laxatifs et aux purgatifs, on emploiera les moyens hygiéniques et mécaniques qui, bien souvent, suffisent. Voici un nouveau-né qui n'a pas rendu son méconium ou qui, après l'avoir rendu, reste deux ou trois jours sans aller à la garde-robe. Ne nous hâtons pas de lui donner du sirop de chicorée ou de l'huile de ricin, comme on le fait trop souvent. Prenons une *sonde molle* (sonde de Nélaton), enduite de *vaseline* ou de *glycérine*, et introduisons-la dans le rectum; le contact de ce corps étranger déterminera souvent la contraction de l'intestin et l'expulsion des matières. Si ce procédé réussit, on pourra le renouveler sans inconvénient tous les jours si c'est nécessaire.

A défaut de sonde, on se servira des *suppositoires de beurre de cacao*, qui agissent par le même mécanisme; si le beurre de cacao pur est inefficace, on l'associera à la *glycérine* (suppositoires creux contenant 0^{gr},50 à 1 gramme de glycérine — *glycéricônes*).

En même temps on ne manquera pas de rectifier le régime alimentaire du nourrisson: tétées régulières, peu nombreuses (sept à huit en vingt-quatre heures), régime convenable de la nourrice, etc. Si l'enfant est au biberon, usage du lait stérilisé pur ou coupé, du lait d'ânesse, du lait maternisé.

Si l'on donne des *lavements*, ils seront très petits (40 à 50 grammes dans une poire en caoutchouc ou une petite seringue). Ces lavements faits avec l'*eau bouillie*, la *décoction de guimauve*, de *graines de lin*, seront additionnés

de *glycérine*, de *miel de mercuriale*, de *séné*, de *sulfate de soude*:

℞ Eau bouillie 50 grammes.
Miel de mercuriale 10 —

Pour un lavement.

℞ Décoction d'orge 50 grammes.
Glycérine 5 —

Pour un lavement.

℞ Eau de guimauve 50 grammes.
Sulfate de soude 5 —

Pour un lavement.

℞ Eau bouillante 50 grammes.
Follicules de séné 4 —

Pour un lavement.

Passez et donnez tiède.

Mais tous les lavements ont l'inconvénient de rendre l'intestin paresseux, de le distendre, de le paralyser. Nous leur préférons les suppositoires à la glycérine employés depuis quelques années. On trouve chez les pharmaciens des *suppositoires creux* au beurre de cacao contenant 0^{gr},50 ou 1 gramme de glycérine suivant l'âge (nouveau-nés et nourrissons), des *ovules* de glycérine solidifiée, des *balles rectales* également de glycérine solidifiée.

Les suppositoires au beurre de cacao s'introduisent facilement dans le rectum à cause de leur onctuosité. Les ovules ou balles de glycérine solidifiée, plus durs et d'un emploi moins simple, devront être huilés ou passés à la flamme d'une bougie pour s'introduire facilement. Au bout de quelques minutes, la fusion du suppositoire à la chaleur rectale met la glycérine en liberté et provoque des contractions intestinales. Si l'effet tarde à se produire, on peut introduire un second suppositoire.

Les suppositoires agissent bien dans les premiers temps, puis ils deviennent insuffisants; on pourra alors les rempla-

cer par de petits lavements de *glycérine pure*, donnés à l'aide d'une seringue urétrale à bout en gutta-percha. On introduira chaque fois 4 à 5 grammes de glycérine dans le rectum, ou, plus simplement, une cuillerée à café.

Quand on donnera des *purgatifs* par la bouche, ils devront être légers, peu irritants; les plus employés sont : le *sirop de chicorée*, le *sirop de fleurs de pêcher*, l'*huile d'amandes douces* qui se prescrivent par cuillerées à café; le *calomel*, la *magnésie*, la *manne*.

Le calomel se donnera en une fois, dans une cuillerée à café de lait ou d'eau sucrée, ou en trois ou quatre fois (doses fractionnées) dans la journée. On pourra prescrire :

℞ Calomel à la vapeur	0 ^{gr} ,05
Sucre de lait	0 ^{gr} ,50

Pour un paquet; à prendre le matin à jeun dans une cuillerée à café de lait.

℞ Calomel à la vapeur	0 ^{gr} ,005
Sucre de lait	0 ^{gr} ,25

Pour un paquet; en donner quatre ou cinq semblables dans la journée.

La magnésie se donnera de la même façon, associée au sucre en poudre, ou granulée :

℞ Magnésie calcinée	0 ^{gr} ,25
Sucre en poudre	1 gramme.

Pour un paquet; en donner trois ou quatre par jour dans une cuillerée à café de lait.

La manne se donnera de la façon suivante, dans du lait tiède :

℞ Manne en larmes	15 grammes.
Lait tiède	150 —

On peut aussi la prescrire en potion, l'associer à la magnésie, au miel, au séné. Monti donne plus volontiers la *mannite* :

℞ Mannite cristallisée	5 grammes.
Eau distillée	100 —

Une cuillerée à café par heure jusqu'à effet.

Dissolvez.

B. — TRAITEMENT DE LA CONSTIPATION APRÈS LE SEVRAGE
(2^e ENFANCE)

A cette période de l'enfance, on peut user de remèdes plus actifs, sans oublier la diète et les moyens hygiéniques sur lesquels nous avons déjà appelé l'attention.

L'enfant constipé devra être surtout végétarien (pain, pain de Graham, légumes secs et verts, œufs, poissons, etc.). Les viandes rôties, les viandes rouges, le gibier seront écartés. On leur préférera les viandes blanches. On insistera sur les légumes herbacés (épinards, oseille, chicorée cuite).

On donnera des fruits crus bien mûrs, sans excès, et des fruits cuits à discrétion (pruneaux, marmelade de pommes, compotes). Les mets sucrés seront interdits (bonbons, fruits secs, confitures, gâteaux, pâtisseries diverses). On rationnera les liquides : un verre d'eau, d'eau rougie, de lait, de bière légère à chaque repas. Pas de vin pur, ni thé, ni café, ni liqueurs.

Régularité dans les heures des repas; on obligera les enfants à manger lentement, à mâcher avec soin, à ne pas avaler gloutonnement des mets incomplètement divisés. Si l'on ne pouvait obtenir une mastication suffisante, on réduirait tous les mets en purée.

On préconisera les promenades, les exercices, les jeux de plein air; on mettra en garde contre les effets de la sédentarité, du surmenage cérébral, de la claustration, des veillées tardives, du séjour trop prolongé au lit.

Il faut aux enfants de l'air, du soleil, du mouvement.

A cette hygiène, qui ne présente pas de difficultés d'application et qui n'a rien de rigoureux, on joindra une surveillance discrète et incessante destinée à combattre la paresse de certains enfants; on s'assurera qu'ils se sont présentés à la garde-robe, on leur rappellera qu'ils doivent essayer de satisfaire ce besoin naturel à des intervalles réguliers et assez rapprochés, une fois par jour en moyenne.

On les habituera à aller sur le vase tous les jours à la même heure; en un mot on fera l'éducation hygiénique de leur intestin. Mais cela ne suffit pas toujours et il faut provoquer des évacuations par des moyens artificiels.

Nous avons signalé les inconvénients des lavements qui, par leur volume, distendent l'intestin et augmentent son atonie; il ne faut pas y avoir recours trop souvent.

Ce n'est que dans les cas opiniâtres qu'on les prescrira; ils seront faits avec de l'eau bouillie additionnée de *miel de mercuriale*, de *glycérine*, de *séné*, de *sulfate de soude*. Pour un enfant de 5 à 10 ans, on formulera :

℞ Eau bouillie 200 à 300 grammes.
Sulfate de soude 5 à 10 —

Pour un lavement.

℞ Eau bouillie 200 grammes.
Miel de mercuriale 40 —

Pour un lavement.

℞ Eau bouillie 200 grammes.
Glycérine 15 —

Pour un lavement.

℞ Eau bouillie 200 grammes.
Follicules de séné 5 —
Sulfate de soude 10 —

Pour un lavement.

A ces grands lavements, on préférera les petits lavements de *glycérine* pure (4 à 5 grammes), ou les suppositoires dont nous avons déjà parlé. Les suppositoires creux à la glycérine n'étant pas toujours assez actifs, on pourra renforcer leur action en ajoutant de l'*aloès* :

℞ Beurre de cacao Q. s.
Glycérine 0^{gr},30 à 1 gramme.
Aloès 0^{gr},10
Extrait de belladone 0^{gr},01

Pour un suppositoire creux.

Les purgatifs les plus employés sont : les purgatifs salins ou hydragogues, les purgatifs huileux, les purgatifs résineux (drastiques), le calomel, etc.

Les *sulfates de soude* et de *magnésie*, et similaires, sont indiqués dans les cas de sécheresse des matières, car ils agissent en provoquant une sécrétion abondante de l'intestin, mais ils sont suivis d'une *réaction constipante*. Pour masquer le goût désagréable de ces substances, on y ajoutera un sirop au goût de l'enfant.

℞ Sulfate de soude 10 grammes.
Sirop de groseilles 30 —
Eau distillée 100 —

M. s. a.

℞ Tartrate de soude 10 grammes.
Sirop de limon 30 —
Eau 100 —

M. s. a.

℞ Citrate de magnésie 10 grammes.
Sirop de framboises 30 —
Eau 100 —

M. s. a.

A prendre en une fois, le matin à jeun.

On peut remplacer ces formules par les différentes eaux purgatives usitées (*Montmirail, Sedlitz, Pullna, Birmenstorf, Hunyadi-Janos, Apenta, Carabaña, Rubinat*, etc.), qui toutes sont à base de sulfate de soude ou de sulfate de magnésie. Pour les faire accepter par les enfants, on devra toujours les mitiger par l'addition de quelque sirop.

L'*huile de ricin*, malgré son goût nauséux, est très employée, soit pure, soit émulsionnée avec le lait, le café, etc. Je la donne à la dose de 1 gramme par année d'âge (5 grammes à cinq ans, 10 grammes à dix ans, 15 grammes à quinze ans).

℞ Huile de ricin 10 grammes.
Jaune d'œuf N° 1.
Sucre 20 grammes.
Infusion de café 60 —

Faire une émulsion et donner en une fois.

℥ Huile de ricin. }
Sirop de gomme } àà. 15 grammes.

M. s. a.

Le jus de citron, le jus d'orange facilitent aussi l'ingestion de l'huile de ricin.

La *magnésie calcinée* est un bon purgatif, qu'on donnera à la dose de 4 à 5 grammes dans un peu d'eau sucrée. Quand on veut avoir des effets laxatifs répétés et prolongés, on fera bien de fractionner les doses et de prescrire, avec un régime approprié, les paquets suivants :

℥ Bicarbonate de soude. }
Magnésie calcinée. } àà. 0^{gr},25
Rhubarbe. }
Poudre de noix vomique. 1 à 2 centigr.

Pour un paquet, n° 20; en prendre un avant chaque repas.

Parmi les purgatifs résineux, les plus employés chez les enfants sont la *scammonée* et le *jalap*, auxquels on peut ajouter le *podophyllin* et l'*aloès*. La *scammonée* et le *jalap* ont l'avantage, comme le calomel, d'être insipides, ce qui favorise beaucoup leur ingestion. Ces poudres se prescrivent à la dose de 0^{gr},05 par année d'âge et par jour :

℥ Poudre de scammonée 0^{gr},50
Pour un paquet; à prendre dans une cuillerée d'eau sucrée
(enfant de 10 ans).

℥ Poudre de scammonée. }
— de jalap. } àà. 0^{gr},25
Podophyllin. } 0^{gr},02
Pour un paquet. Même mode d'administration.

Le *calomel* joue un grand rôle en médecine infantile; c'est un purgatif cholagogue et en même temps un antiseptique intestinal de grande valeur.

On peut le prescrire de deux façons: à doses massives, à doses fractionnées. Dans le premier cas, on donne en une fois, le matin à jeun, un paquet contenant 0^{gr},20, 0^{gr},30, 0^{gr},50

de calomel, suivant l'âge de l'enfant (0^{gr},05 par année d'âge). La poudre est mise dans une cuillerée de lait ou d'eau sucrée; on la fait suivre d'une tasse de tisane ou de thé léger. S'abstenir de mets acides et trop salés le jour de la purgation, ne pas associer le calomel aux purgatifs chimiques ordinaires. On peut toutefois l'associer à la *scammonée*, au *jalap*, aux purgatifs végétaux en général.

Le calomel agit avec lenteur; l'enfant qui aura pris ce purgatif le matin pourra n'avoir de selles que le soir ou la nuit suivante.

À doses fractionnées, le calomel agit plus sûrement; on donne, suivant l'âge, 0^{gr},05 à 0^{gr},01 de calomel toutes les deux ou trois heures.

℥ Calomel à la vapeur. 0^{gr},01
Lactose. 0^{gr},50

Pour un paquet, n° 12; en prendre trois, quatre, cinq par jour, dans une cuillerée à café de lait ou d'eau.

Parmi les cures thermales à conseiller pour les enfants habituellement constipés, il faut citer *Châtel-Guyon*.

C. — TRAITEMENT DE LA CONSTIPATION CHEZ LES ADULTES

Tous les purgatifs que nous venons d'énumérer peuvent être employés chez les adultes, en augmentant un peu les doses. Il faut dire cependant que le *calomel*, d'un usage courant en médecine infantile, s'emploie peu chez l'adulte, à cause de la stomatite mercurielle qu'il pourrait causer. Cependant on le prescrit encore, particulièrement chez les malades qui ont de l'engorgement hépatique et une sécrétion biliaire insuffisante.

Le *sulfate de soude* (sel de Glauber) se donne à la dose de 30 à 40 grammes dans un ou deux verres d'eau, à prendre le matin à jeun; de même pour le *sulfate de magnésie* (sel de Sedlitz) et le *tartrate de potasse et de soude* (sel de Seignette).